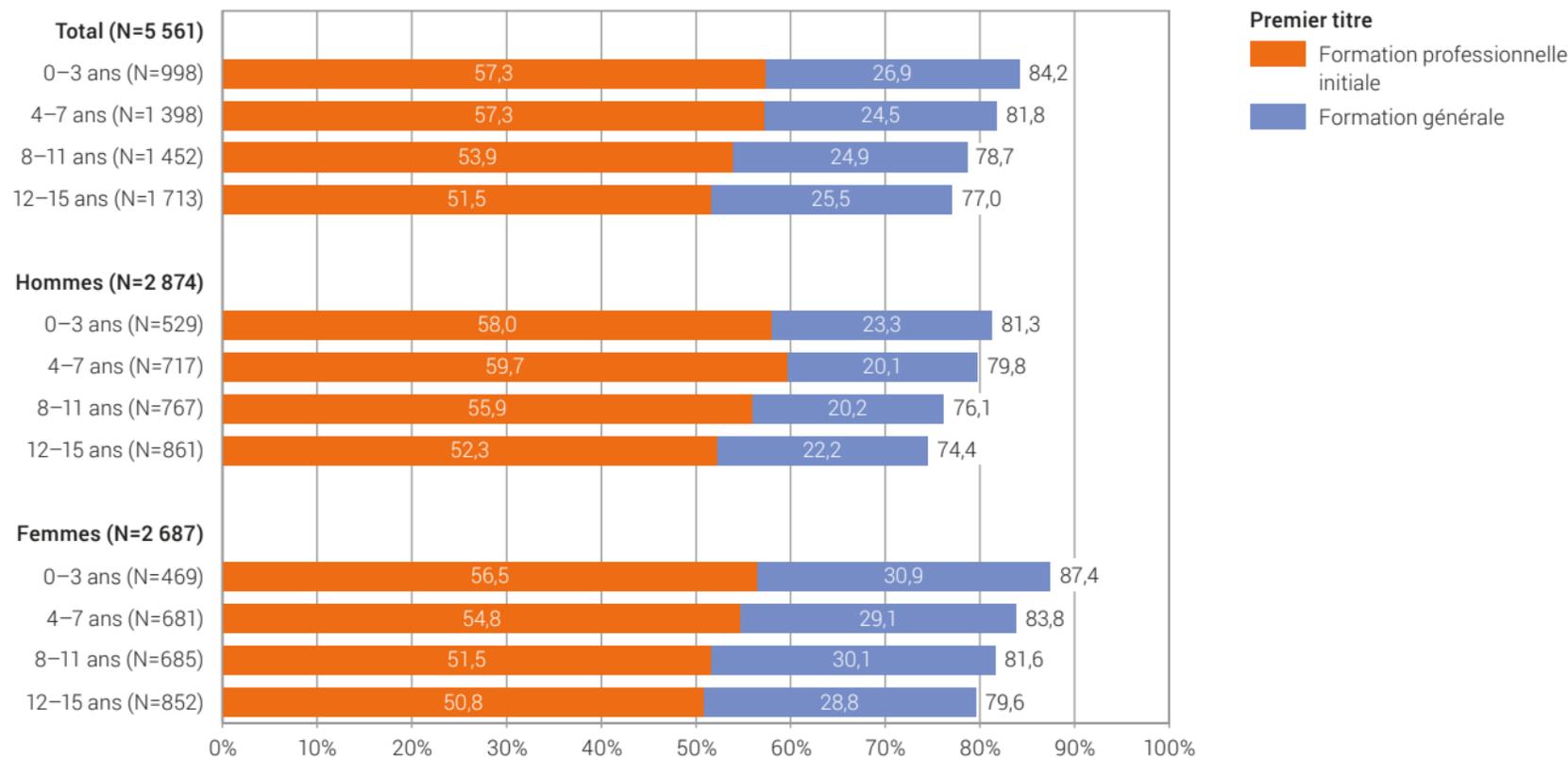


Lobtention d'un titre du degré secondaire II jusqu'à l'âge de 25 ans par les jeunes qui ont eu 15 ans en 2010

Proportion de jeunes certifiés parmi les étrangers nés à l'étranger selon l'âge d'arrivée en Suisse, en %



N = nombre de jeunes de la population résidente permanente, sans ceux partis de Suisse avant d'avoir obtenu un titre, ni les 20 jeunes dont l'âge d'arrivée en Suisse est inconnu